

sition. L'attitude que nous avons prise il y a nombre d'années, c'est que nous avons trop à faire sous ce rapport dans notre pays pour nous charger d'une entreprise générale de cette nature. Le gouvernement canadien a déjà... Pour ma part, si la motion était mise aux voix, je voterais contre son adoption.

M. SMARTT: Je serais très heureux de connaître les opinions des représentants des autres parties de l'empire.

M. DEAKIN: Je n'hésiterai pas à aborder la discussion du sujet, si on le désire; mais si nous n'adoptons pas la proposition est-ce bien la peine?

M. SMARTT: C'est grand dommage que nous n'adoptions pas une proposition quelconque. Nous avons fait tant de déclarations en l'air que je voudrais bien qu'il se fit quelque chose d'une nature pratique.

Sir WILFRID LAURIER: La majorité est toujours à même d'adopter une telle proposition. Pour ma part, je dois voter contre son adoption.

Sir JOSEPH WARD: Si nous voulons qu'il en sorte quelque chose, il faudrait qu'il y eût unanimité.

M. SMARTT: C'est bien ce que je pense.

M. WINSTON CHURCHILL: Il n'est pas très utile de soumettre une proposition si nous ne l'adoptons pas à l'unanimité.

M. le PRESIDENT: Nous ferons mieux, je pense, de ne pas aller plus loin pour le moment.

Une VOIX: Qui a entravé la réussite du projet?

M. CROTHERS: Qui est-ce, si ce n'est le représentant du Canada qui, en 1902, déclarait que le Gouvernement étudierait la question de créer des forces navales et qui, cinq ans plus tard, disait: "Nous ne ferons rien, nous ne donnerons pas d'argent, nous ne créerons pas de forces navales, nous ne rendrons aucun service qui tende à renforcer la flotte anglaise. Et pourquoi a-t-il pris cette attitude?"

Monsieur l'Orateur, nous avons la réponse dans le caractère de la campagne qui a été faite par les amis du Gouvernement dans Drummond-et-Arthabaska; ceux qui, pendant cette campagne, ont parlé, au nom du Gouvernement, ont déclaré que le Gouvernement ne voulait rien faire pour la marine anglaise; que son désir était seulement de donner plus de force à la marine canadienne comme un moyen d'arriver à l'indépendance. J'ai été surpris l'autre jour d'entendre le ministre des Douanes, lorsqu'il parlait des résolutions adoptées par cette Chambre sur cette question, omettre un amendement très important qui a été proposé, si je ne me trompe pas, par le chef de l'opposition, et qui permettrait, tout en restant d'accord avec les résolutions, de donner une contribution à l'Angleterre. Pour ma part, et je parle pour moi seul, je ne vois aucune différence entre la situation aujourd'hui et celle d'il y a deux ans. On parle de circonstances critiques. Nous avons vu des honorables

M. CROTHERS.

membres de cette Chambre se lever les uns après les autres pour prendre le ciel à témoin que si l'Angleterre se trouvait dans un danger imminent ils s'élanceraient à son secours immédiatement. A quoi cela servirait-il, monsieur l'Orateur, à moins qu'ils ne se soient préparés d'avance? Supposons qu'une nation étrangère attaque l'Angleterre demain. Il serait trop tard pour ces députés qui parlent de s'élancer au secours de la mère patrie et prêter main-forte à sa marine, et quand bien même des milliers comme eux s'élanceraient au secours de l'Angleterre, cela ne lui aiderait pas beaucoup car la défense de l'Angleterre repose sur ses navires de guerre et sur les équipages expérimentés qu'elle aura sur ces navires. Les circonstances sont aussi critiques aujourd'hui qu'elles l'étaient il y a deux ans, et elles l'étaient autant à cette époque qu'elles le sont aujourd'hui. L'Angleterre dépense des millions pour reconstruire sa marine et dans quel but? Pas dans le but de protéger les Iles Britanniques seulement, mais afin de protéger toutes les parties de l'empire, le Canada comme les autres, et elle nous demande de lui venir en aide de quelque manière, et le Gouvernement répond: Nous ne donnerons pas un seul sou, le danger n'existe pas, et vous avez assez d'argent vous-mêmes pour construire les navires qu'il vous faut pour vous défendre; mais nous allons construire quelques navires dans le Canada pour protéger nos côtes et notre commerce, et comme le ministre de la Marine l'a dit, pour chasser les pirates dans le golfe du Mexique. Il nous faudrait cinquante ans pour préparer une marine qui serait de quelque service pour nous protéger contre les attaques d'une nation étrangère, et dans l'intervalle, il serait du devoir de la marine anglaise de nous protéger. Sommes-nous prêts à accepter cette protection pendant les cinquante années à venir, ainsi que nous l'avons fait pendant les cent cinquante dernières années sans rien donner en retour?

Monsieur l'Orateur, la différence entre les deux partis peut se résumer en quelques mots comme suit: le parti libéral veut quelques navires, comme il le dit, pour protéger nos côtes, et comme plusieurs députés libéraux disent, ce sera un pas vers l'indépendance, tandis que le programme du parti conservateur est: un roi, un drapeau, une marine.

M. F. B. CARVELL (Carleton) (N.-B.): Si j'avais le temps avant la fin de la séance, j'aimerais à parler de la question de nos relations commerciales avec les Etats-Unis, et aussi de la question de défense navale, lesquelles sont à mon avis les deux plus importantes qui sont mentionnées dans le discours du trône. Mais je n'aurai pas le temps de discuter longuement la question de nos relations commerciales, et, conséquemment, je m'appliquerai principalement